

Préparation des inspections individuelles

Écoles publiques

Préparation des inspections individuelles 1

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE N°2015-207 DU 11/08/2015.....	1
I. CADRE GÉNÉRAL.....	2
POUR TOUS LES ENSEIGNANTS.....	2
POUR LES DIRECTEURS.....	2
POUR LES MEMBRES DES RASED.....	2
II – OBJECTIFS.....	2
OBJECTIF DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ.....	2
OBJECTIF DE CONTRÔLE D'EFFICACITÉ.....	3
OBJECTIF D'ÉVALUATION.....	3
OBJECTIF DE PROGRESSION.....	3
POUR LES DIRECTEURS.....	3
III – PREPARATION ET VISITE.....	3
MISSION D'ENSEIGNEMENT.....	3
MISSIONS DE DIRECTION.....	4
POUR LES MEMBRES DES RASED.....	4
ANNEXES ET PIÈCES JOINTES.....	4
ANNEXE 1.....	5
ÉLÉMENTS INDICATIFS OBSERVÉS LORS DES INSPECTIONS.....	5
ANNEXE 2.....	6
REPÈRES POUR L'ENSEIGNANT TIRÉS DE VISITES D'INSPECTIONS (N=93).....	6
SÉANCES PRÉSENTÉES.....	6
CE QUE L'ON PEUT RETENIR DES OBSERVATIONS FAITES.....	6
EN CONCLUSION.....	6

Extrait de la circulaire n°2015-207 du 11/08/2015

« 1-1 L'inspection, l'évaluation et l'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation

Dans le cadre de leur mission d'inspection, les inspecteurs s'assurent de la qualité de l'enseignement dispensé au regard des apprentissages et acquis des élèves.

L'inspection individuelle, si elle répond au besoin de gestion de la carrière des personnels, a pour objectif principal l'accompagnement et la formation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.

S'inscrivant dans le contexte de l'école ou de l'établissement, l'inspection est réalisée en référence à un travail d'équipe. Croisée avec les évaluations des enseignements ou des unités d'enseignement, elle permet d'évaluer et de valoriser les compétences, de proposer des réponses adéquates en matière de formation, notamment dans le cadre du plan académique de formation.

Les inspecteurs apportent aux personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation des conseils personnalisés tout au long de leur parcours professionnel. »

La visite d'inspection est fondée sur l'observation d'une pratique professionnelle d'enseignement, et sur un entretien portant sur l'efficacité de cet enseignement ainsi que sur la réalité des apprentissages qui s'opèrent par le truchement de cette pratique.

Malgré le caractère particulier de la situation d'inspection, l'entretien se présente donc comme un échange entre professionnels portant sur l'observation d'une situation « habituelle » de classe.

Sans mettre un accent particulier sur cet aspect des choses, je crois toutefois utile d'insister sur l'importance de la préparation de classe. Outre le travail de projection et de clarification pédagogique et didactique qu'elle impose, elle permet une lecture facilitée des situations d'enseignement, et offre donc à l'observateur une meilleure lisibilité de vos objectifs comme de vos intentions. En cela, et aussi « imparfaite » soit-elle, la préparation formalisée de la classe est toujours préférable à un flou généralement propice à l'implicite, et à une imprécision des consignes et des tâches rarement favorable aux apprentissages.

I. Cadre général

Pour tous les enseignants

Les inspections individuelles sont réparties sur l'ensemble de l'année et chaque enseignant sera averti une semaine à l'avance environ de la période retenue, par courrier électronique à son adresse personnelle professionnelle et à l'adresse de l'école.

L'inspection se fonde sur deux moments de même importance : une observation de la classe en fonctionnement pendant une heure trente environ, et un entretien d'une heure environ. Vous veillerez à organiser sous couvert du directeur la surveillance de vos élèves sur ce temps d'entretien (répartition dans les classes – travail en autonomie sous surveillance).

Pour les directeurs

L'inspection comporte également un examen d'une trentaine de minutes de l'exercice de leurs missions (administrative, pédagogique et de communication).

Pour les membres des RASED

L'évaluation se fonde sur deux moments de même importance : l'observation d'un moment de travail en équipe pendant une heure à une heure trente (synthèse, équipe éducative...), et un entretien d'une heure environ. Ce second temps sera étayé par des éléments faisant état de l'action menée au cours des deux dernières années, formalisée dans un rapport d'activité.

II – Objectifs

L'inspection individuelle est un moment important pour vérifier la qualité de l'enseignement dispensé, les effets de votre action sur les acquis des élèves et la prise en compte d'une

perspective plus globale dont le cadre est posé par le projet d'école. Il est donc primordial que je puisse observer des séances représentatives de votre pratique et de votre cadre professionnel habituel.

Afin de préparer ce moment et d'en tirer le meilleur parti professionnel, vous voudrez bien prendre connaissance des objectifs qui guideront mon approche :

Objectif de contrôle de conformité

Il s'agira de vérifier la qualité de votre action au regard de la réglementation :

- respect des horaires ;
- respect des volumes portés à l'emploi du temps (qui sera tenu à ma disposition) ;
- respect des programmes en vigueur lus à travers vos programmations et les supports des élèves ;
- mise en œuvre des priorités nationales et académiques et prise en compte des priorités du projet d'école dans les projets de classe ;
- mise en œuvre d'une différenciation raisonnée tenant compte des besoins des élèves, et notamment adossée aux APC et aux PPRE ;
- participation aux temps de concertation.

Objectif de contrôle d'efficacité

Il s'agira d'apprécier l'efficacité de votre pratique et du choix de votre acte pédagogique pour la réussite de tous les élèves de votre classe et l'amélioration des résultats de l'école. Vous devrez en ce sens pouvoir justifier vos choix pédagogiques et les démarches engagées pour prendre en compte les besoins repérés de vos élèves ; choix appuyés notamment sur la mise en œuvre d'une différenciation raisonnée servant la continuité des apprentissages, le repérage des réussites et des progrès et une évaluation positive et explicite des apprentissages.

Objectif d'évaluation

Il s'agira d'apprécier la façon dont vous cherchez, à travers votre action, à développer chez vos élèves le goût d'apprendre, à faire évoluer votre pratique, à mettre en œuvre les priorités, à participer à la réflexion collective au sein de l'école et avec les parents, à assurer la continuité à chacun des paliers du socle en veillant à la liaison entre les cycles.

Objectif de progression

Il s'agira de déterminer conjointement des axes de travail à privilégier pour les trois années à venir.

Pour les directeurs

Les capacités suivantes feront l'objet d'une attention particulière :

- communiquer efficacement et faire circuler l'information ;
- donner une image positive de l'école ;
- faciliter la vie pédagogique de l'école et impulser une démarche de projet ;
- gérer l'école ;
- assurer la sécurité des élèves et veiller au bon fonctionnement des temps de transition entre les activités scolaires et les activités péri-éducatives.

III – PREPARATION et VISITE

Mission d'enseignement

Avant et pendant l'inspection, je vous demande de bien vouloir m'adresser ou tenir à ma disposition certains documents.

Avant l'inspection	<ul style="list-style-type: none"> • Le questionnaire de préparation que vous renseignerez précisément ; • L'emploi du temps de votre classe.
Le jour de l'inspection	<ul style="list-style-type: none"> • le projet d'école complet (comprenant les fiches actions renseignées) ; • les programmations annuelles, progressions de périodes, et vos outils de conduite de classe (unités d'apprentissage, projets de l'année, etc.) ; • les évaluations des élèves et les livrets de compétences ; • les suivis individuels éventuels (PPRE, SRAN, RASED) ; • un ensemble des cahiers et outils dont dispose chaque élève ; • votre cahier journal renseigné et vos préparations du jour ; • le cahier d'appel à jour (pourcentages de présences, dates de naissance) ; • le projet d'organisation des APC.
Les séances présentées	<p>Au cours de cette visite, j'observerai deux séances au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une séance de français ou de mathématiques ; • une séance dans un autre domaine de votre choix, <u>mais n'appartenant ni au domaine du français, ni à celui des mathématiques.</u> <p>Dans tous les cas, veuillez me tenir informé de tout projet ou organisation particulière prévu le jour de la visite.</p>

Missions de direction

Pour le directeur, il conviendra d'ajouter :

- le registre matricule et les documents relatifs à la sécurité ;
- la comptabilité de l'école ;
- le suivi du service des enseignants, l'organisation des 108 heures ;
- le projet d'école, le bilan et les actions engagées, son articulation avec le PEDT lié aux rythmes scolaires et les principes de liaison avec le collège.
- les indicateurs de réussite des élèves de l'école, les résultats des élèves aux évaluations, le tableau de bord école ;
- les comptes rendus des différents conseils.

Pour les membres des RASED

La visite sera étayée par des éléments faisant état de l'action menée au cours des deux dernières années, formalisée dans un rapport d'activité.

Je remercie Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs de veiller à ce que tous les enseignants rattachés à l'école prennent connaissance de cette note, enseignants remplaçants et membres du RASED compris.

Gilles Teyssède, IEN Rochefort, septembre 2016.

Annexes et pièces jointes

- ANNEXE 1 : Critères indicatifs pris en compte lors des inspections
- ANNEXE 2 : Repères pour l'enseignant tirés de visites d'inspection
- Questionnaire préparatoire à l'inspection (en pièce jointe).

ANNEXE 1

Éléments indicatifs observés lors des inspections

<p>EXERCICE DU METIER</p> <ul style="list-style-type: none">- prise en compte des programmes- programmations de classe, de cycle- préparation de la classe (qualité et pertinence des outils)- pertinence de l'aménagement de la classe (disposition, affichages)- qualité de l'environnement didactique- qualité de la relation avec les familles- capacité à faire évoluer son professionnalisme (s'informer, se former et réinvestir, analyser ses pratiques, prendre en compte les conseils, se projeter)	<p>CONDUITE DE CLASSE PAR LE MAÎTRE</p> <ul style="list-style-type: none">- mobilisation des savoirs antérieurs- clarté des objectifs et des exigences- clarté des consignes- attention et adaptation aux élèves :<ul style="list-style-type: none">• qualité d'écoute• qualité de régulation• qualité de la variété des médiations• qualité de l'observation du travail des E• qualité du temps de structuration- prise en compte des difficultés et des besoins des élèves (différenciation)- gestion de la classe à plusieurs niveaux
<p>SUIVI DES ELEVES</p> <ul style="list-style-type: none">- périodicité des évaluations- appréciations des progrès réalisés- gestion de la continuité des apprentissages (prolongations, retards, liaison avec le collège)- liaison avec le RASED- PPRE, projets d'aide, SRAN- outils de suivi- livrets personnels de compétences- modalités de validation des compétences	<p>SEANCES</p> <ul style="list-style-type: none">- cohérence par rapport à une progression- affichage de compétences visées- pertinence des situations proposées- intérêt du choix / de l'organisation des supports- qualité de la différenciation pédagogique mise en œuvre- critères d'évaluation précisés
<p>ATTITUDE DES ELEVES</p> <ul style="list-style-type: none">- quantité et qualité de travail produit- implications :<ul style="list-style-type: none">• dans les activités,• dans la prise de parole et les interactions- capacité d'autonomie et d'attention- capacité d'appréciation des réussites- capacité de production- respect des règles et esprit d'initiative	<p>REALISATIONS DES ELEVES</p> <ul style="list-style-type: none">- couverture des différents champs d'activités et domaines disciplinaires- quantité, qualité, variété de la production écrite- tenue et organisation des cahiers- existence d'outils de référence (mémentos, outils de cycle...)- capacité à utiliser manuels et documents- capacité à utiliser les appréciations et indications formatives de l'enseignant

ANNEXE 2

Repères pour l'enseignant tirés de visites d'inspections (N=93)

Ce bilan n'a pas été établi dans le contexte de la circonscription. Toutefois, un certain nombre d'observations faites valent de mon point de vue d'être partagées, car elles peuvent constituer pour vous des points de vigilance. C'est dans cet esprit que j'ai souhaité porter cette synthèse à votre connaissance.

Séances présentées

J'observe habituellement deux séances principales au cours d'une heure et demi à deux heures de classe, le reste de la demi-journée étant consacré à l'entretien consécutif à la visite. Sans surprise, puisque la note de service le stipule, la majorité des séances menées en classe élémentaire concerne le français (ou le langage ; 47%) et les mathématiques (23%).

Pour élargir la proposition de séances qui pourra m'être faite, et ainsi élargir mon spectre d'observation, en 2016-2017 sont demandées deux séances principales dont une séance de français ou une séance de mathématiques, et une séance dans un autre domaine disciplinaire (ni mathématiques, ni français), même si cela modifie l'emploi du temps le jour de la visite.

Ce que l'on peut retenir des observations faites

Des points remarquables valent d'être mis en avant :

la bienveillance, la disponibilité et l'engagement des enseignants pour la réussite de leurs élèves sont rarement mis en défaut, le sérieux du travail de cadrage pédagogique est généralement constaté, la classe est préparée, les supports des élèves sont suivis et montrent une réelle réflexion méthodologique.

En classe maternelle, le langage est une préoccupation majeure des enseignants ; l'organisation matérielle et l'agencement du mobilier sont adaptés aux élèves de maternelle, sans tendance notable à aller vers du « pré-CP ». Les activités physiques, globalement peu présentées en inspection (4%), y sont nettement plus fréquentes (20%).

Certains points doivent être questionnés et peuvent être aisément repensés :

- De nombreux emplois du temps demeurent imprécis et lacunaires (en EPS, en Sciences ou en HG, par exemple).
- En classe élémentaire, les photocopies sont en nombre important (au delà de 40/élève/an) pour des exercices et traces qui pourraient être écrits. Ainsi, dans certaines classes, les élèves écrivent trop peu en copie ; et dans de nombreuses classes, ils produisent trop peu en rédaction.
- Des notes chiffrées sont encore parfois utilisées, proposant le plus souvent des bilans aux modalités d'évaluation hybrides assises sur des notes et des compétences (pourquoi pas ?...), mais qui entrent souvent en contradiction entre elles (pourquoi ?...).
- En classe maternelle, existent encore des temps de sieste systématiques pour des élèves qui physiologiquement n'en ont plus besoin (en MS notamment) ; et des regroupements matinaux (souvent ritualisés) durant lesquels les élèves sont peu ou pas actifs.

Des points de vigilance pédagogique se dégagent :

- ⇒ les élèves sont très peu « exposés » au numérique, et sont encore moins utilisateurs du numérique (8%) ;
- ⇒ il existe encore assez peu de différenciation au sein d'un même niveau ; voire entre les deux niveaux d'une même classe, ce qui n'est, le plus souvent, pas acceptable.

En conclusion

Ces points feront l'objet d'une vigilance particulière lors des inspections, et la formation en circonscription accompagnera autant que possible cette exigence.

De manière générale, n'hésitez pas à faire appel aux conseillers pédagogiques pour une observation, un questionnement et/ou un échange sur votre pratique d'enseignement, ou vos missions de direction.